



Formation ABA VB

L'Association **Autisme Rhône-Lyon Métropole**
propose un programme de 4 sessions de formation à l'ABA VB
de Janvier à Mars 2018
les samedis matins de 9h30 à 12h30.
Voir les dates pages suivantes

FORMATRICE

Agnès Kalita Martens, Formatrice, Chef de service de l'IME la Maison de Sésame (SARA) Consultante et référente handicap, TSA et troubles du comportement – Recommandations de bonnes pratiques professionnelles HAS/ANESM - Master 2 éducation inclusive et situations de handicap - DIU Répit des aidants en cours Fondation France Répit – Chargée de cours ISPEF (Université Lumière Lyon 2, Master 2 référent handicap Charles Gardou) et Centres de formation travailleurs sociaux.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Notre formation est conçue pour répondre aux questionnements des personnes concernées par l'autisme et ses troubles associés : la famille, les aidants familiaux, les professionnels de l'éducation et de soins.

Le groupe de personnes suivant la formation ne dépassera pas seize participants afin de privilégier l'échange et la qualité.

ENJEUX DE LA FORMATION

Apporter les connaissances de base de l'application des principes de l'ABA-VB (analyse appliquée du comportement – comportement verbal).

VALIDATION

Attestation de présence délivrée à chaque stagiaire à l'issue de la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION 2018

13 et 27 Janvier – 3 et 17 Mars 2018

**Lieu : CAJ l’Ombelle, 111, rue commandant Charcot – 69 110
Sainte Foy Lès Lyon.**

Chaque participant s’inscrit pour les quatre sessions

Session 1

Actualisation des connaissances en matière d’autisme et troubles associés - Approche neuro-développementale des personnes avec autisme et TED, leurs particularités - Historique de l’analyse appliquée du comportement et ses applications – Ethique – Valeurs - Conception environnementale et situationnelle - Approche synoptique et systémique des outils éducatifs d’accompagnement des personnes avec autisme et troubles associés.

Date : le samedi 13 Janvier 2018.

Durée : 3 heures. (9h30 – 12h30).

Session 2

Principes de l’ABA-VB : unités fonctionnelles, domaines de compétences, pairing, renforçateurs, guidances, stimulus, généralisation, décomposition des tâches, environnement naturel, travail à table - Evaluer et mettre en place un programme d’intervention : avec qui ? Où ? Comment ? Quoi ? Développement des compétences de communication.

Date : le samedi 27 Janvier 2018.

Durée : 3 heures. (9h30 – 12h30).

Session 3

Programme : Analyse fonctionnelle. Diminution des comportements problèmes - Remplacer les troubles du comportement par des comportements adaptés et fonctionnels.

Date : le samedi 3 mars 2018

Durée : 3 heures. (9h30 – 12h30).

Session 4

Applications pratiques adaptées à chaque cas apporté par les participants. Bilan des connaissances.

Date : le samedi 17 mars 2018

Durée : 3 heures. (9h30 – 13h30).



**Bulletin d'inscription
Formation Sainte Foy les Lyon
4 sessions 2018**

Important : L'inscription doit être faite avec le bulletin ci-dessous à adresser par courrier avec le règlement par chèque au plus tard 7 jours avant le premier jour de la formation.

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse mail :

Si prise en charge par l'employeur, remplir également la partie concernée page suivante.

Tarif pour les 4 sessions

<p><input type="checkbox"/> Professionnel libéral : non pris en charge par l'employeur : 250 euros</p> <p><input type="checkbox"/> Professionnel pris en charge par l'employeur : 300 euros</p> <p><input type="checkbox"/> Intervenant à domicile pris en charge par la famille et étudiants * : 120 euros</p> <p><input type="checkbox"/> Parents adhérents à Autisme Rhône : 120 euros</p> <p><input type="checkbox"/> Parents non adhérents : 160 euros</p> <p style="text-align: right;"><i>(Cochez la réponse concernée)</i></p>

Montant réglé :

Par chèque à l'ordre : « Autisme Rhône Services Lyon Métropole »

A renvoyer à : Valérie Le Nevé, 73 avenue Victor Hugo 69160 Tassin la demi-lune.

Renseignements : 06 79 95 67 51 valerie.coquillard@free.fr

* tarif préférentiel pour les adhérents ARLM à jour de cotisation à la date d'inscription



**PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR (à remplir)
obligatoirement si concerné)**

ARLM se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants était insuffisant.

En cas de financement de la formation par un organisme de formation (Agefos...), merci de nous le signaler lors de l'inscription.

Le directeur :

.....

Etablissement

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

SIGNATURE :

Fait à Le :

(Cachet de l'établissement et signature du Directeur obligatoire si inscription employeur)

Autisme Rhône Lyon Métropole Services.

Association Loi 1901 enregistrée le 09/07/2012 – Siret 78881324400019 NAF 9499Z

Déclaration d'activité 82691245869 [cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat]

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n°78-17 du 6/01/78 dite « informatique et libertés » vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.